



## Refus d'autorisation de travail (changement de statut à salarié)

Par **wahhch**, le **20/10/2020** à **18:41**

Bonjour,

J'avais engagé un avocat auquel j'avais payé 1500 euro, pour me suivre dans mes démarches jusqu'à l'obtention de mon titre de séjour. Malheureusement, je viens d'avoir un "réfus d'autorisation de travail". Je suis allé voir l'avocat pour qu'on prépare un recours, celui-ci me demande encore une somme de 1300 euro. Je lui ai dit que ce n'est pas normal. Si j'avais cherché un avocat depuis le début et à qui j'ai payé, c'est pour avoir un peu de garanti. Donc est-ce que j'ai le droit de porter plainte à cet avocat? Et comment puis-je faire pour annuler ce refus?

Cordialement.

Par **P.M.**, le **20/10/2020** à **19:20**

Bonjour,

Pour déposer plainte, il faudrait que l'avocat ait commis un délit alors qu'il n'a même pas une obligation de résultat...

Je pense que vous feriez mieux de vous rapprocher d'une structure d'aide aux étrangers...